



SYNDICAT C.G.T DE L'U.E.S. VEOLIA EAU. GENERALE DES EAUX – BANLIEUE DE PARIS  
LE CARILLON 5 Esplanade Charles De GAULLE 92 733 Nanterre Cedex  
☎ : 01 55 23 40 44 ☎ : 01 55 23 40 47 FAX : 01 55 23 47 35  
e-mail: [cgt.EAU-BAN@veoliaeau.fr](mailto:cgt.EAU-BAN@veoliaeau.fr)  
Forum: [cgt-veoliaeau-bp.forumpro.fr](http://cgt-veoliaeau-bp.forumpro.fr)  
blog: [cgtveoliaeaubp.canalblog.com](http://cgtveoliaeaubp.canalblog.com)

Le 06 Mars 2009

## **UNE MOBILISATION EXEPTIONNELLE ET UNITAIRE LES FUTURS SALARIES DE LA SOCIETE DEDIEE ONT VOTE LA RECONDUITE DU MOUVEMENT.**

Unis et solidaires, les salariés de l'actuelle Banlieue de Paris et de la SADE ont fait entendre leur mécontentement en bas de l'immeuble de Nanterre: futur siège de VEDIF.

En communication constante, les organisations syndicales CGT de Veolia et de la SADE, ont organisé ce rassemblement massif.

300 salariés en bas de l'immeuble... décidés à voir leurs représentants syndicaux reçus pour faire respecter nos revendications.

La direction a reçu les organisations syndicales et proposé de recevoir demain les délégués pour une négociation.

### **RAPPEL DES REVENDICATIONS:**

- Garantie du maintien de tous les contrats de travail. Transformation des CDD présents dans l'entreprise en CDI dans la société dédiée.

#### **REFUSE PAR LA DIRECTION POUR LE MOMENT.**

- La Société dédiée rejoint la Région Banlieue de Paris de l'UES Veolia Eau au 1er Janvier 2011, permettant donc, sans souci juridique, de maintenir l'ensemble des IRP existantes.

#### **REFUSE PAR LA DIRECTION POUR LE MOMENT.**

- Les raccordements à l'accord inter entreprises se font sur la base des métiers exercés actuellement et doivent prendre en compte le réel contenu des postes, les spécificités des métiers de la Banlieue de Paris et de la SADE.

#### **REFUSE PAR LA DIRECTION POUR LE MOMENT.**

- Tous les accords d'entreprise et d'établissement de la SADE Région Parisienne et de l'Établissement Banlieue de Paris UES Veolia Eau doivent être transférés ou adaptés immédiatement à la Société dédiée et au nouvel accord inter entreprise.

#### **REFUSE PAR LA DIRECTION POUR LE MOMENT.**

- Création d'une prime de gestion.

#### **REFUSE PAR LA DIRECTION POUR LE MOMENT.**

- Salaire minimum annuel de 23 000 € net.

#### **REFUSE PAR LA DIRECTION POUR LE MOMENT.**

- Mesures d'accompagnement (congés de fin de carrière, indemnisation pour le départ, mesures spécifiques pour les départs à la retraite, création d'entreprise, mobilité, etc...).

#### **REFUSE PAR LA DIRECTION POUR LE MOMENT.**

**NÉANMOINS, LA DIRECTION NE CÈDERA QUE SI NOUS  
CONTINUONS ET AMPLIFIONS LE MOUVEMENT POUR DONNER  
DU POIDS AUX PAROLES DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX.**

Par conséquent, le syndicat CGT appelle l'ensemble des salariés à continuer le mouvement demain et à se retrouver pour décider des actions à mener.

**Epinay sur seine salle des inspecteurs à 8h30  
Neuilly sur marne au self à 8h30  
Self de Choisy à 8h.  
Clamart salle des inspecteurs à 8h30  
Nanterre au CE à 9h30  
CSC Saint Maurice en bas de l'immeuble le Duffy à 9  
heures.  
Mery Sur Oise salle de conférence à 8h.**

**PAS D'EXCUSE POUR NE PAS PARTICIPER:  
C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT SE MOBILISER.**

**REVENDIQUONS, EXIGEONS  
ET NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE.**

**LES SALARIES NE DOIVENT PAS ETRE LA MARGE  
D'AJUSTEMENT FINANCIERE DU NOUVEAU CONTRAT.**